



Une chèvre, une région.

LA POITEVINE

LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Imprimée par le Parc Interrégional du Marais Poitevin

Rédacteur : M. Vinatier Roché 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON (05.49.79.19.25)



Simone Roy et ses chevrettes au Salon de l'Agriculture 2009

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE
DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.**

N° 66 MAI 2009

Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :



Projet cofinancé par l'Union européenne
Fonds Européen de développement Régional





CONSEIL d'ADMINISTRATION du 16 avril 2009

Salle de réunion du PIMP_ Place de l'Eglise
79510 Coulon

Etaient présents: Jean Christophe Sauze, Emmanuelle Chebrou, Michel et Karine Boissard, Michel Brice, Jean Pierre et Christiane Pauly, Thierry Neuiller, Ludivine Cosson et Clément Vinatier Roché.

Etaient excusés: Marie Claude Auneau, Mickaël Blanchard, Pierre Martin, Pascal Boué et Philippe Massé.

Etaient absents: Biteau Benoît, Mireille Schmidt, Hervé Legrand, Pascale Duraud (déléguée Midi Pyrénées), Bernard Maillon (délégué Rhône Alpes), Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H00 dans la salle de réunion du Parc du Marais Poitevin, suivant l'ordre du jour :

🐐 Bilan du SIA 2009 :

Cette année encore, des chèvres Poitevines étaient présentes au SIA sur l'espace de la chèvrerie allouée à CAPGENES. Elles venaient de chez Simone Roy, éleveuse à Adriers (86). De plus, des fromages de Poitevines étaient en dégustation dans le cadre de la démarche « lait et fromages de chèvres Poitevines » signé Poitou Charentes, le vendredi 27 février sur le stand de l'IRQUA. Les différents produits de la boutique étaient présents avec des recettes moindres que l'année précédente.

Nous rappelons que cette grande manifestation nationale et internationale est l'occasion de faire connaître la race poitevine à un large public, mais aussi de communiquer sur les actions menées par l'ADDCP grâce à nos partenaires institutionnels qui sont aussi nos principaux financeurs à savoir le Conseil Général des Deux-Sèvres et la région Poitou-Charentes.

🐐 Organisation des visites d'élevage :

Les visites ont déjà commencé pour cette année avec pour impératif de collecter 110 prises de sang de boucs poitevins pour l'étude sur la tremblante. Les prélèvements doivent être terminés pour fin août, c'est pourquoi les visites ont commencé plus tôt. Lors de la visite, les animaux seront notés sur les critères habituels et pour certains sur des critères plus spécifiques. (voir compte rendu de la réunion du comité technique à la page 3)

🐐 Gestion de boucs en commun par les éleveurs familiaux :

Etant donné que pour quelques chèvres, certains ne souhaitent pas entretenir un bouc, il paraît opportun de créer des groupes locaux composés de plusieurs éleveurs. Au sein de chaque groupe, un éleveur serait chargé de s'occuper du bouc. Chacun participerait financièrement à son entretien. A la saison de reproduction, le bouc se déplacerait sur les élevages ou les chèvres viendraient à lui. C'est à chaque groupe de trouver son propre mode d'autogestion. Pour les personnes intéressées, contacter les éleveurs près de chez vous pour mettre en place un groupe local grâce à la liste des adhérents envoyée en début d'année.

🐐 Mise en place d'aides pour le contrôle laitier :

A compter de 2010, l'association se propose d'aider financièrement les éleveurs suivant un contrôle laitier ou désirant s'y inscrire. L'aide potentielle n'a pas encore été définie de manière exacte. Toujours est il que les chèvres suivant une forme de contrôle laitier pourrait intégrer de manière intégrale le schéma d'orientation génétique mise en place.

🐐 Manifestations à venir :

Une série de manifestations est prévue pour la fin de l'été. Il en sera donc rediscuter lors du prochain Conseil d'Administration en juillet.

🐐 Questions diverses :

L'association continue de cotiser à l'OPCA2 pour donner des droits à la formation pour l'animateur.

Le profil du poste de l'animateur a été remis à jour afin de voir l'évolution de ses activités. Par ce biais et au vue des deux années de salariat de l'animateur, une réévaluation salariale a été envisagée.

Un bilan des boucs rentrés à l'IA en 2008 a été émis lors de la réunion. Il est exposé à la page 5.

Le modèle de la jupe de la vitrine a été choisie. La commande est en cours.

La séance est levée à 17H00 et les membres du Conseil d'Administration se donnent rendez vous au début du mois de juillet. Le lieu n'a pas été défini.



Compte rendu de la réunion de la Commission technique

Cette réunion s'est tenue le jeudi 16 avril à la salle de réunion du PIMP.

Lors de la réunion de la Commission Technique du 16 avril 2009, les membres présents ont établi les objectifs et les critères de sélection pour la population Poitevine. Cette Commission s'est basée sur les résultats de l'enquête (parus dans la lettre N°65) adressé à tous les éleveurs adhérents de l'ADDCP.

Ces différentes définitions ont été validées par le Conseil d'Administration réuni l'après midi du 16 avril. Ce premier programme est donc maintenant soumis aux adhérents de l'association afin qu'il soit alimenté par des critiques constructives. En retour de celles-ci, le prochain Conseil d'Administration adoptera les objectifs et critères de sélection définitifs du schéma d'orientation génétique de la population Poitevine.

Objectifs de sélection

Une chèvre de race Poitevine est une chèvre dont :

- _ le lait a des qualités fromagères indéniables, qui a
- _ une morphologie permettant une bonne production laitière,
- _ tout en conservant son standard et sa rusticité,
- _ et en préservant la variabilité génétique de la population.



Critères de sélection

- _ le lait a des qualités fromagères indéniables,

Matières Utiles Quotidiennes

Moyenne de $\sum((\text{Taux protéique} + \text{Taux Butyreux}) \times \text{Production laitière quotidienne})$

ou

Moyenne de $\sum((0.0918 \text{ TB} + 0.332 \text{ TP} + 1.473) * \text{Production laitière quotidienne})$

(formule de Portmann où le rendement fromager maximum est défini par $R = 0.0918 \text{ TB} + 0.332 \text{ TP} + 1.473$).

Elle s'explique par le fait que les matières grasses ont un rôle plus passifs lors de la transformation que les matières azotées. Avec cette équation là, on est donc plus précis en terme de rendement fromager et donc de matières utiles quotidiennes.



Ce calcul sera mis en place suivant les valeurs récoltées lors du Contrôle Laitier Simplifié ou du Contrôle Laitier Officiel. Cette donnée sera la moyenne des valeurs calculées à plusieurs stades de lactation. On aura ainsi une valeur moyenne sur une lactation standardisée.

Il s'agit maintenant de choisir le ou les lactations (ainsi que leurs pondérations) qui seront utilisées pour ce calcul.

Typage allèles boucs reproducteurs

Les boucs conservés par les éleveurs en vue de les utiliser ou de les vendre en tant que reproducteurs, seront typés grâce à une prise de sang réalisé lors des visites d'élevage et moyennant une participation de 5 euros de l'éleveur. L'association assurera le reste des charges liées à une telle opération.

Il s'agit maintenant de définir une qualification pour chacun des typages possibles. Suivant celle-ci, les boucs seront plus ou moins bons à garder pour la reproduction. Par exemple, doit on garder les boucs FF ? et les EF ? B1F ?

_ une morphologie permettant une bonne production laitière

Morphologie corporelle

Les meilleures primipares (c'est à dire celles que l'éleveur va garder en seconde lactation) seront notées (de 1 à 9 selon la grille de pointage) sur les postes suivants : taille au garrot, ligne de dos (héritabilité très faible), angle du bassin (héritabilité faible), largeur aux hanches, écartement entre les jarrets et l'ouverture des paturons.

Morphologie mammaire

De même que pour la morphologie corporelle, les meilleures primipares seront notées sur différents postes de la mamelle : profil de la mamelle, distance plancher jarret, forme arrière pis (ou ouverture des trayons) et attache arrière.

_ tout en conservant son standard et sa rusticité.

Standard de la race

Comme habituellement jugé lors des visites d'élevage, un animal poitevin se verra attribuer une note allant de 1 à 3 selon sa correspondance au standard de la race définie.

Longévité

La longévité (héritabilité faible) sera basée sur le nombre de jours où une chèvre produit au moins un litre lait par jour. Cette note s'améliorera donc avec l'âge de la chèvre.

ou

La durée de vie dans un élevage pourrait être évalué au travers du calcul de la Matière Utile Quotidienne. Ainsi, il suffirait de donner du poids aux lactations 4, 5, 6 et plus pour favoriser un animal vivant longtemps.

Valorisation fourragère

Elle correspond à l'efficacité de la ration alimentaire par rapport à la production fromagère de l'animal. Ceci se traduit donc par le ratio suivant : Quantité de concentré / Matière Utile Quotidienne

Plus ce ratio sera faible, meilleure sera la valorisation fourragère de l'animal. Des incidences économiques peuvent également en être déduite.

A noter : Si un concentré de type déshydraté est à plus de 15% de cellulose, alors il sera considéré comme un demi-fourrage. La quantité de ce dernier sera multipliée par 0.5 pour être additionnée à la quantité totale des concentrés.

Si un concentré est à moins de 15 % de cellulose, alors il sera considéré comme concentré et ajouté à la quantité totale des concentrés.

Ce critère de sélection permet de juger de manière indirecte la résistance aux parasites et l'aptitude au pâturage des animaux.

Toutefois, ce critère est difficile à mettre en place car il faudra être précis sur les données « qualités et quantités » des produits. De plus, la quantité des concentrés ne variera que très peu selon les animaux. Ce sera donc un critère intra troupeau qui ne permettra pas de jauger les valeurs relatives des animaux entre eux.

Mais ce critère quantité de concentré / matière utile quotidienne en moyenne sur l'année permettra d'indiquer le niveau d'intensification du troupeau et peut devenir un élément de comparaison relativisé des animaux inter troupeaux (entre les troupeaux).

Il reste maintenant à déterminer le POIDS que l'on donnera à tous ces critères ?



Festivités

- Salon de l'agriculture 2009



L'ADDCP était encore présente cette année au sein du salon agricole de Paris. Chaque jour, l'animateur a pu compter sur la présence d'un éleveur pour l'épauler dans les diverses tâches quotidiennes. C'est pourquoi je tiens ici à remercier les éleveurs présents afin que l'ADDCP puisse participer à un maximum d'animations sur le salon et par là même continuer à se faire connaître et reconnaître. J'en profite pour leur rappeler qu'ils m'envoient au plus vite leurs billets de train ou autres justificatifs pour leur règlement. J'espère pouvoir y participer l'année prochaine dans les mêmes conditions. Merci à tous !

- Fête des vieux métiers et vieux outils à Saint-Ouenne le 28 et 29 mars 2009

Comme l'an passé, on pouvait trouver à Saint-Ouenne la fête des vieux métiers et des vieux outils. L'ADDCP y tenait un stand avec la vitrine réfrigérante remplie de fromages au lait de Poitevines. A noter la fusion des stands de l'IRQUA et de l'ADDCP pour mettre en valeur la certification « signé Poitou Charentes ». Merci à Gilles pour cette collaboration tout au long du week-end !

- 30^{ème} concours régional du fromage de chèvre fermier du Poitou

Il s'est déroulé le dimanche 10 mai 2009 à la foire expo de Niort. Il y avait 12 catégories de fromages représentées, avec 20 producteurs participants sur l'ensemble des catégories. Certains éleveurs de Poitevines se sont vus récompensés pour leurs délicieux fromages : Earl de la ferme du Vieux Chêne (79), Lydia Blanchet (86),...

Du nouveau dans la boutique



L'association a refait son stock de t-shirts, de blousons sans manches, ... pour ce début d'année.

Depuis le Salon de l'agriculture, un nouvel article est arrivé dans la boutique. Il s'agit d'une casquette qui se décline en 3 coloris : marron, kaki et beige. Le logo de la chèvre Poitevine est imprimé sur le front de la casquette. Pour 6 euros, vous pouvez ainsi enrichir votre ligne vestimentaire à l'effigie de la Poitevine.

Quelques dates à retenir

- Foire aux fromages de Sainte Maure de Touraine le week end du 6 et 7 juin 2009. Le concours régional des fromages de chèvre de Sainte Maure de Touraine a lieu le dimanche 7 juin. Toute participation en tant que membre de jury doit être signalée avant le 26 mai.
- Fête de la chèvre à la Mothe Saint Héray le week-end du 26 et 27 septembre 2009.

L'année des E

Mâles : Enée, Eagle, Enox Earl, Early, Eole, Earley, Ebahï, Eos, Ebak, Eperon, Epi, Eblic, Epicure, Eclair, Epilogue, Ecrin, Epinard, Edam, Epithète, Edek, Epitre, Edil, Epsilon, Edimbourg, Edito, Equal, Edji, Equinoxe, Edmonton, Equistro, Effel, Erable, Egal, Eraclès, Erasmus, Ego, Einstein, Ermite, Eribio, Equal, Eristoff, Ektor, Erode, Elbe, Eron, Elbion, Eros, Eldiablo, Erratum, Eldorado, Ersatz, Electron, Erudit, Eléo, Elgato, Estète, Escudo, Eleven, Espoir, Elfe, Esprit, Elian, Estragon, Elias, Elico, Ethanol, Elio, Ethel, Elios, Elium, Elixir, Elmer, Eutch, Elmo, Elmut, Everest, Eloy, Evor, Elpaso, Ewam, Elstar, Ewing, Elvis, Embrun, Emérite, Exode, Emerson, Expert, Extrem.

Femelles : Enouchka, Ecaille, Enubis, Echalote, Enzyme, Eclipse, Eosine, Ecume, Ephira, Edelweiss, Epice, Eden, Epicéa, Edilis, Epikoi, Edonis, Epine, Effy, Epiome, Efia, Eponyme, Efila, Equerre, Egée, Equinoxe, Egérie, Ermès, Eglou, Ermione, Egypte, Escale, Ekivok, Escape, Eskin, Elba, Esméralda, Elda, Espelette, Elea, Espiègle, Electra, Essaouira, Elfy, Estocade, Elia, Etamine, Eliette, Elijah, Ethylène, Elissane, Etincelle, Elite, Etna, Elitis, Etni, Eliza, Etoile, Euréka, Euridis, Ellipse, Europa, Eloa, Evéa, Elp, Event, Elvire, Evora, Evry, Exergue, Emeraude, Emine, Exquise, Emphaz, Extase, Extra, Enautys, Ezia, Easy, Enigme, Ebène, Enkora, Enola, Ebra, Enora.



Les visites d'élevage ont repris

Les visites d'élevage ont repris depuis le début du mois d'avril par les élevages du Poitou Charentes.

Ces visites permettent entre autres de compléter et d'actualiser le répertoire caprin poitevin. Elles ont un coût pour l'ADDCP. De ce fait, une participation financière sera demandée aux éleveurs acceptant que leurs animaux soient inscrits au répertoire. Voici le barème proposé et approuvé lors de l'assemblée générale de 2004 :

Nombre d'animaux inscrits	De 1 à 4	De 5 à 10	De 11 à 41	41 et plus
Frais d'enregistrements	7 €	15 €	30 €	50 €

Chaque animal est enregistré au répertoire, lors des visites d'élevage, une fois et définitivement à sa première mise en reproduction (saillie ou mise bas). Il ne sort du répertoire qu'à son décès. Ces inscriptions ont une grande importance pour la gestion des effectifs et de la consanguinité de la Poitevine mais n'ont pas de caractère obligatoire de la part des éleveurs, chacun restant libre de ces choix. Enfin, il serait plus efficace que chaque éleveur prépare ces documents d'enregistrements avant l'arrivée de l'animateur afin de ne pas y passer trop de temps.

Cette année, l'animateur se déplacera avec les produits de la boutique et les deux plaquettes éditées. Pensez à lui demander ce que vous désirez !

Enfin, il est possible de faire typer certains de ces animaux cette année encore. Dans le cadre de l'étude « tremblante », l'animateur est amené à réaliser des prises de sang sur des boucs. Cette prise peut être couplée à un typage des allèles. Mais, il est également possible de faire typer les animaux que l'on souhaite mieux connaître. D'un point de vue financier, les boucs reproducteurs utilisés par chacun d'entre vous peuvent être typés moyennant une participation de 5 euros. Ce typage est pris en compte dans le cadre du schéma d'amélioration génétique de la race.

Résultats définitifs des boucs d'IA de 2008

2 boucs ont donc été collectés la saison dernière. Dans l'ensemble, le comportement sexuel des mâles a été très bon ainsi que la qualité spermatique. Le rendement à la congélation a été correct seulement pour Casimir. Ceci explique le plus faible nombre de doses recueillies par Cannabis (ou Coyote). Au final, ce sont donc 473 doses qui ont été produites soit 346 de Casimir et 127 de Cannabis, sachant que 100 doses sont réservés pour la Cryobanque pour chaque mâle.

Ces deux boucs figurent maintenant sur le catalogue 2009. Si vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à me contacter. Le catalogue 2009 est disponible avec la mise à jour des doses disponibles pour chaque bouc.

A un fidèle de la Poitevine

Le 28 mars 2009, André Jaunereau nous quittait à l'âge de 54 ans d'un banal accident domestique. Il était depuis le début de notre association un adhérent fidèle et persévérant. Non seulement, il a contribué par son adhésion de sympathisant à la vie de l'association, mais un temps, quand nous en avons eu besoin, il a été commissaire aux comptes.

Peu d'adhérent le connaissait mais ce monsieur a eu un parcours émérite. Après avoir été 10 ans agriculteur avec sa mère, professeur au lycée agricole de Melle, il a entamé ensuite une année de formation professionnelle qui l'a emmené jusqu'au Doctorat en Psychologie et science de l'Education.

Cet éternel jeune homme croyait beaucoup en notre action et soutenait dès qu'il le pouvait les projets que nos adhérents aimaient portés. Nous avons perdu un ami et si tant est que nous pouvions en retrouver 10 de sa trempe. Amitiés pour toujours !

Jean Christophe Sauze

Du nouveau à l'Institut de l'Elevage

Suite au départ de Laurent AVON, Lucie MARKEY a rejoint l'équipe des ressources génétiques à l'Institut de l'Elevage. Certains d'entre vous avaient pu la croiser en 2006 et 2007, lorsqu'elle animait le CREGENE (Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique). La chèvre Poitevine lui trotte donc dans la tête depuis quelques années...

Lucie étant basée à Toulouse, elle sera la correspondante Institut de l'Elevage pour les races caprines Poitevine et Pyrénéenne et se fera un plaisir d'assister aux comités techniques et autres rendez-vous de la chèvre Poitevine. Sa présence complète le travail effectué par Coralie DANCHIN sur la gestion du répertoire, et par Delphine DUCLOS sur la Cryobanque Nationale.

Contacts :

Lucie Markey

Institut de l'Elevage - BP42118 - 31321 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. : 05 61 75 44 59

lucie.markey@inst-elevage.asso.fr



Jean-Christophe et Clément sur le stand au SIA



Joël Bolo (44)



Emmanuel Tournade (86)



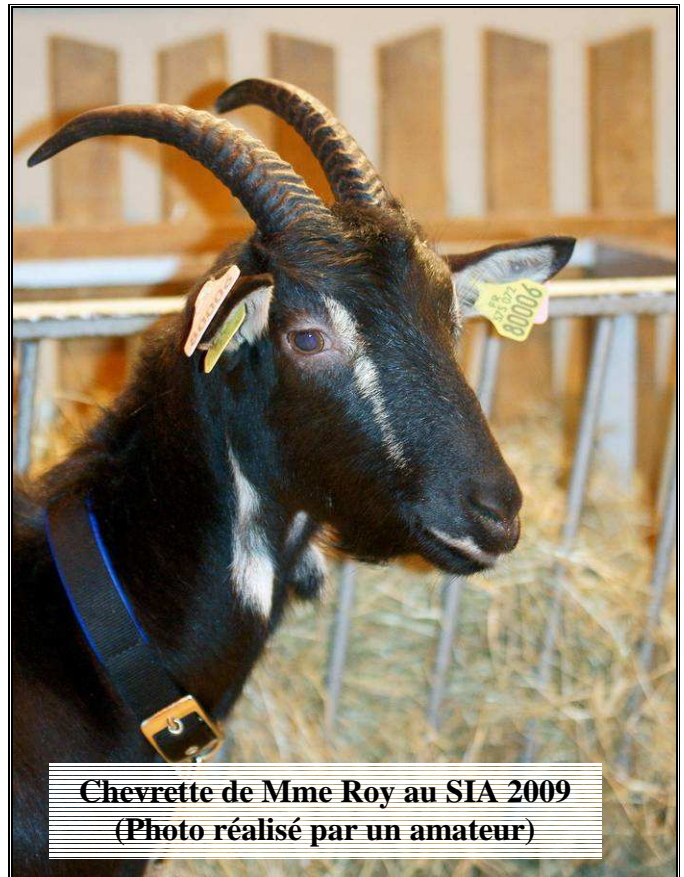
Mickaël et Clément en présentation

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
PARIS 2009

N'hésitez pas à nous envoyer vos photos pour en faire profiter tout le monde !



Stéphane Moreau et Mme Royal à la ferme du Chant du Bois (86)



**Chevrette de Mme Roy au SIA 2009
(Photo réalisé par un amateur)**

**Audience nationale, pour une chèvre... régionale**

➔ Michel Brice défend la chèvre Poitevine auprès des particuliers et professionnels depuis de longues années.

Si la race était il y a quelques années encore sur la voie de la disparition, la Chèvre Poitevine a aujourd'hui un effectif stabilisé. Le fruit d'un travail de plusieurs années, notamment mené par l'association pour la défense et le développement de la chèvre Poitevine. Basée dans les Deux-Sèvres, cette association regroupe à la fois des agriculteurs qui vivent de l'élevage de la Chèvre Poitevine, mais aussi des particuliers, passionnés par cette race. Dans la Vienne, une dizaine d'éleveurs professionnels sont répertoriés, pour un total d'une centaine de chèvres. « Les agriculteurs choisissent la Chèvre Poitevine pour son lait, car il contient une caséine particulièrement favorable à la fabrication de fromages » note Michel Brice, administrateur de l'ADDCP. Comme chaque année, l'association a fait le déplacement vers le salon, pour présenter et promouvoir sa Chèvre. « Cela nous permet d'avoir une audience nationale, pour une race régionale comme la nôtre ». Une démarche de promotion vers l'extérieur qui porte ses fruits, puisque la chèvre Poitevine est aujourd'hui présente dans tout le grand-ouest, mais aussi en Bretagne, Normandie, Bourgogne, Centre, et même en Belgique et Allemagne. Au total le cheptel de chèvres Poitevine approche les 3 000 têtes dans le monde. Le pari de la sauvegarde relevé, l'association se penche désormais sur les débouchés pour les professionnels, et travaille notamment sur la certification. « Depuis 2006, nous avons obtenu un fromage Signé-Poitou-Charentes qui garantit un produit réalisé uniquement avec du fromage de chèvre Poitevine, en Poitou-Charentes ». Un fromage plus crémeux, moins sec et plus doux qui pourrait se faire une place dans le plateau déjà bien fourni de la région.

*Article extrait du quotidien
« Vienne Rurale », paru le 26
février 2009.*



L'Insémination Artificielle en Poitevine

Une possibilité pour la reproduction des chèvres est l'insémination artificielle (IA). Il s'agit d'introduire de manière artificielle du sperme (prélevé sur des boucs collectés en centre d'Insémination Artificielle) dans la cavité utérine de la chèvre, via une paillette, afin de la féconder. Cette technique de reproduction comporte plusieurs avantages :

- _ amélioration génétique du cheptel selon un ou plusieurs critères de sélection. Les femelles issues d'IA permettent le renouvellement du troupeau. En ce sens, l'IA permet la multiplication des génotypes, sans multiplier le nombre de reproducteurs mâles du troupeau. Les mâles issus d'IA permettent la diffusion de génotypes au sein même du troupeau (attention à la consanguinité !) ou dans d'autres cheptels lors de leurs ventes.
- _ limitation des risques sanitaires. Elle permet de féconder les chèvres sans déplacement ni contacts physiques directs entre mâles et femelles de troupeaux différents.
- _ facilité d'utilisation. Un éleveur peut choisir sur catalogue le mâle qu'il va accoupler avec la femelle de son élevage. Ainsi, il peut choisir différents géniteurs pour chacune de ses pensionnaires.
- _ contrôle de la période de mise bas. Le début de la gestation est connu avec précision.

Si ces avantages sont intéressants pour l'éleveur au niveau de son élevage, un certain nombre de contraintes sont à prendre en compte par l'éleveur :

- _ le coût de l'insémination par rapport à la monte naturelle
- _ la fécondation n'est pas sûre à 100 %. Une seconde tentative engendre un coût supplémentaire
- _ un suivi des animaux qui demande plus de temps.

Avant la naissance de cabris issus d'IA, plusieurs étapes doivent être respectées pour optimiser la réussite de l'IA.

Regrouper les chaleurs

Plusieurs possibilités s'offrent aux éleveurs pour tenter de regrouper les chaleurs des chèvres et ainsi optimiser la venue de l'inséminateur. Les techniques évoquées ci-dessous peuvent être réalisées dans le cadre de la saison sexuelle naturelle.

- _ la pose d'éponges vaginales. Il s'agit d'une éponge imprégnée d'une hormone, la progestérone. Cette éponge est mise en place dans le vagin de la chèvre, la progestérone est alors absorbée par la muqueuse vaginale. Elle modifie la sécrétion des autres hormones, empêchant ainsi l'apparition des chaleurs et de l'ovulation. La plupart du temps, le retrait de l'éponge déclenche les chaleurs. Il est également réalisé des injections contenant d'autres hormones pour mieux assurer l'ovulation de la chèvre.

- _ l'effet bouc. Il consiste à introduire un bouc dans un lot de chèvres. L'effet bouc se traduit par une ovulation rapide (2 à 3 jours après l'introduction) le plus souvent suivie d'un corps jaune de courte durée. Après ce cycle court, l'activité ovarienne et le comportement sont rétablis à condition que l'on ne soit pas trop éloigné de la saison sexuelle. L'effet bouc n'est réel que lorsque les 2 sexes ont été séparés pendant au moins 3 semaines. L'isolement doit être total (au moins 100 mètres des femelles). Les résultats sont fonction de la profondeur du repos sexuel, de la nature et de la qualité de la stimulation, de la race et de l'état physiologique des femelles.

Organisation du chantier de détection des chaleurs

Pour des inséminations réalisées le matin, cette opération se déroule la veille au soir. Son but est de détecter les chèvres suffisamment en chaleur, en les présentant individuellement au bouc.

Le diagnostic des chaleurs est positif lorsque la chèvre accepte le chevauchement par le bouc.

Pour éviter tout risque de saillie lors de cette détection, équiper au préalable le bouc d'un tablier ou utiliser un bouc vasectomisé.

Si des possibilités de contention existent (cornadis en chèvrerie)

- _ prendre les chèvres au cornadis
- _ présenter le bouc à chaque chèvre prévue pour l'insémination artificielle



_ identifier les chèvres acceptant ou non le chevauchement par le bouc.

Toutes les chèvres pour lesquelles les chaleurs sont douteuses devront être détachées du cornadis pour être présentés au bouc en toute liberté, et obtenir ainsi un diagnostic sans équivoque.

Si la contention est impossible (pas de cornadis en chèvrerie)

_ constituer un lot séparé des chèvres prévues pour l'insémination

_ introduire un bouc muni d'un tablier dans le lot

_ réaliser la détection individuelle et identifier les femelles acceptant ou non le chevauchement

_ après la détection, sortir du lot les chèvres en chaleur pour éviter qu'elles ne perturbent le bouc pour la suite des opérations.

Cette détection des chaleurs représente certes un travail supplémentaire mais est une opération rentable au niveau du taux d'insémination réussie.

Bien préparer le bouc

Pour réaliser la détection des chaleurs dans de bonnes conditions, les boucs devront être actifs et correctement préparés :

_ boucs en bon état sanitaire et correctement alimentés dans les mois précédents l'utilisation

_ utiliser de préférence plusieurs boucs pour les lots d'insémination supérieur à 30 chèvres

_ les jeunes boucs seront plus actifs, préférer des jeunes boucs âgés de 18 mois à 2 ans, voire des boucs de l'année (si âgés de plus de 8 mois).

_ ne pas oublier la préparation des boucs au comportement sexuel, en leur présentant des chèvres dans la semaine précédant l'utilisation.

IA sur chaleur naturelle

Les inséminations sont donc possibles en saison sexuelle. Il faut pour cela :

_ introduire des boucs qui seront munis d'un tablier attaché au harnais marqueur (ou utiliser un bouc vasectomisé) et resteront en permanence dans le lot jusqu'à l'IA. (1 bouc pour 20-30 femelles)

_ repérer les femelles en chaleur durant les 6 premiers jours mais SANS les présenter à l'IA

_ à partir du 7^{ème} jour, constater les chaleurs dès qu'elles reviennent

_ inséminer 12 à 24 h après leur début, soit en moyenne 28 jours après l'introduction des boucs.

Connaître le prix, où s'approvisionner en semences, qui va et peut inséminer ?

Le prix d'une dose de semences est variable selon la coopérative à laquelle on s'adresse. Pour donner une fourchette, on se situe entre 20 et 30 euros pour une insémination. De manière générale, plus il y a de chèvres inséminées dans un troupeau, moins la paillette revient cher. Partout en France, des coopératives d'inséminations animales sont présentes, qui se sont souvent fédérées en Union. Depuis cette année, elles reçoivent toutes le catalogue IA des boucs poitevins disponibles. Voici une liste non exhaustive de ces coopératives ou unions :

_ ucear (Rhônes Alpes) : 04 72 38 31 72

_ creavia (Union de coopératives du Nord Ouest)

_ génoé (49, 44, 79)

_ midatest (Sud Ouest) : 05 63 82 52 75 (JC Mayard)

_ apis diffusion (85 et 17) : 02 51 47 75 15 ou Pascal Babin 06.79.96.27.31

_ urceo (Union Régionale des Coopératives d'Elevage de L'Ouest) : 02.99.87.95.95 (Florence Guichard)

Ces coopératives ou unions de coopératives sont des plateformes par lesquelles transitent les paillettes de semences poitevines. Elles comptent également dans leur rang des inséminateurs professionnels. Sur rendez-vous, un inséminateur peut donc venir chez vous pour réaliser de l'IA.

Pour plus de renseignements concernant l'insémination artificielle, vous pouvez directement prendre contact avec la coopérative de votre secteur. Des informations complémentaires pourront vous être fournies ainsi que des modalités particulières, propres à chacune d'entre elles.



« De l'IA pour avoir de bonnes chevrettes ! »



Nathalie Gamot et Claude Nugues de l'Earl de la Chazère ont des chèvres Poitevines depuis avril 1998. Ils élèvent également 60 brebis allaitantes charollaises et 60 vaches charollaises.

La chèvre Poitvine a été choisie suite à un coup de foudre au Salon de l'Agriculture à Paris en 1993. Après quelques renseignements auprès de l'ADDCP, sa beauté, sa rusticité ainsi que ses qualités fromagères ont séduits Nathalie et Claude. Pour eux, la chèvre Poitvine sait allier douceur et caractère, caractéristiques que l'on retrouve dans ses fromages.

Nous avons donc commencé en 1998 grâce à l'acquisition de 20 chevrettes de Franck Bourgeois et un bouc de M. Cailleau. Après un agrandissement progressif, l'élevage de chèvres compte 60 Poitevines. Environ 12 chevrettes sont gardées chaque année pour le renouvellement.

Les chevrettes achetées chez Franck Bourgeois étaient indemnes de caev. On s'est dit que ça valait le coup de continuer de faire attention notamment en introduisant des boucs indemnes même si cela a un coût : entre 5 et 12 € par animal. L'avantage est d'avoir des animaux qui ont une bonne croissance et de bons aplombs. Les chèvres pâturent moins bien

si elles ont mal aux pattes. On peut également s'en rendre compte avec la pousse rapide des cornes.

Un bon compromis entre le lait et les taux est également un critère de sélection. Le contrôle laitier est ainsi utilisé et il s'avère être un bon outil car on a parfois des surprises avec les taux. Enfin, si en plus, on peut connaître les allèles caséine du bouc, c'est encore mieux !

Les chèvres sont logées dans une stabulation libre. Dès la fin des gelées, les chèvres sont mises au pâturage en journée tout comme la nuit. Elles ont également à disposition du foin à volonté en bâtiment et reçoivent 500g par jour d'aliment du commerce type vache laitière, 300g par jour de gros bouchons de luzerne et des minéraux.

Tout le lait est transformé à la fromagerie aménagée depuis 1999. Selon l'année, entre 30000 et 35000 litres de lait sont transformés en fromages de type faisselle, cabri, bûchette, fromage apéritif... Un affinage fleuri est recherché avec une croûte bleu et sec.

Un tiers est vendu sur la ferme, un autre part chez des revendeurs et le dernier est commercialisé via des grossistes.

Les chèvres sont tarées à la mi-décembre.



D'un point de vue sanitaire, il n'y a pas de problème majeur. Un déparasitage est réalisé si besoin (selon la coprologie). A noter le peu de problème de mise bas grâce à une bonne mobilité des chèvres.



Depuis quelques années maintenant, outre la monte naturelle réalisée sur une grosse moitié du troupeau, entre 20 et 30 chèvres sont inséminées sur l'élevage. Plusieurs raisons motivent ce choix de reproduction :

- _ la grande distance pour aller chercher un bouc
- _ la possibilité d'utiliser des souches plus anciennes impliquant moins de problèmes de consanguinité
- _ une sûreté pour ramener des « allèles forts » en caséines sur de nouvelles chevrettes
- _ des risques sanitaires diminués notamment lorsque l'on veut conserver un élevage indemne de caev
- _ la difficulté de trouver des boucs avec des références laitières dans des élevages.

Ceci étant, le même souci se rencontre dans le catalogue d'IA puisqu'il n'y a aucune information sur les lactations des mères et des ascendants. (*Malgré ceci, quelques données existent permettant de connaître les « boucs améliorateurs »*). Les boucs choisis dans le catalogue d'IA ont donc souvent les allèles BB pour améliorer le rendement fromager. Enfin, on choisit un bouc en

fonction de son apparentement à la chèvre qui sera inséminée afin de prévenir des problèmes de consanguinité.

Concernant les chèvres, on vérifie le parasitisme (coproscopie) et on traite si besoin. Il faut en principe échographier les chèvres pour détecter les pseudo gestations. On choisit ensuite les meilleures, en bon état et plutôt jeunes pour garder les chevrettes.

La détection des chaleurs se fait avec un bouc vasectomisé. Le lendemain, l'inséminateur passe pour réaliser l'insémination. Les chèvres n'ayant pas remplies sont ensuite mises avec le bouc pour une saillie en monte naturelle.

Le taux de réussite moyen est de l'ordre de 70%, ce qui est plutôt bien.

Pour nous, les avantages majeures de cette technique est de diversifier les origines, diminuer les risques sanitaires et économiser des kilomètres et du temps pour se procurer un bouc. En revanche, cette technique diminue les contacts et échanges avec d'autres éleveurs. Enfin, on aimerait bien plus de références sur la production des mères.

Nos chèvres poitevines valorisent bien nos herbages et le foin. Elles se plaisent dehors et les gens qui les voient au pré sont ravis. Il me semble que de plus en plus d'éleveurs sont intéressés par cette race car chaque année, nous sommes contactés par des gens de régions diverses.

L'IA peut parfois être décevante : moins bonne réussite, pas assez de femelles, coût élevé mais pour nous, elle est indispensable et avoir de bonnes chevrettes, c'est quand même la base !



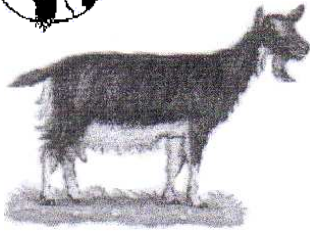
Earl la Chazère
Nathalie Gamot
et Claude Nugues
La Grange
71250 Chateau
03.85.59.32.50

Que les personnes qui souhaitent paraître dans cette rubrique lors d'un prochain numéro se fassent connaître. Elle permet de mieux se connaître et est l'occasion de mettre en avant les particularités de chacun si importantes à partager !



Animaux, matériel et stages

contact: ADDCP 2 Rue du Port Brouillac 79510 COULON
05.49.79.19.25 ou 06.81.86.33.94 ou encore addchevrepoitevine@orange.fr.
Les transactions sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.



VENTE

- Dép. 03 : M. **KYRIAKIDES 04.70.64.93.36** vend quelques bouquillons de 2009
- Dép. 17 : M. **VAL DE SEUDRE 06.30.01.31.36** vend chevrettes de 2008
- Dép. 16 : M. **FERME des VALLEES 05.45.60.28.88** vend un bouc de mai 2009 (fils de tchita et bigorre)
- Dép. 22 : M. **AUBAUX 06.17.97.04.00** vend 23 chevrettes pleines écornées de 2007 et 2008
- Dép. 23 : Gaec **FERME de la VALETTE 05.55.67.28.34** vend 1 bouc bien typé né en 2003 de chez Denton
- Dép. 37 : Mme **BLAIN 06.10.26.48.34** vend ou échange 1 bouc de 2006, 2 de 2007
- Dép. 39 : Mme **ROYET 03.84.42.79.71** vend 3 chevrettes de 2008 et une chèvre en lactation et une autre de 2007 et un beau bouc poitevin de 3 ans (cheptel caev – et AB)
- Dép. 44 : M. **BOLO** vend 4 chevrettes et 4 chevreaux nés en février (père issu de Vic)
- Dép. 56 : Earl de **L'ARCHE 02.97.65.23.48** vend 4 boucs nés en mars 2008 et chevrettes de 2009 à réserver (mères inscrites au CLO)
- Dép. 71 : Gaec **MEIX LANTIN 03.85.91.64.53** vend 3 boucs de 2008
- Dép. 71 : Earl **LA CHAZERE 03.85.59.32.50** vend 4 chevrettes de 2009
- Dép. 72 : Earl des **CHANVERNETS 02.43.92.45.17** vend 2 boucs de 2007 (Cosmos B1/E et Cyrius B1/B34)
- Dép. 76 : M. **LENORMAND 02.35.38.15.19** vend ou échange 1 chevrete de 2008 et 3 boucs 2008, 2007, 2005
- Dép. 77 : Mme **NORY 06.22.63.10.37** vend 1 bouc adulte (raoul)
- Dép. 79 : Mme **CHEBROU 05.49.07.18.23** vend une dizaine de chevrettes nées en mi-février 2009
- Dép. 79 : M. **MARTEAU 05.49.94.30.21** vend ou échange un bouc de 2006
- Dép. 79 : M. **WAROUX 05.49.29.65.37** vend ou échange quelques boucs de 2007, 2008 et 2009 et 4-5 chevrettes de 2009
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend quelques boucs adultes et chevrettes de 2009.
- Dép. 86 : **CPA de LATHUS 05.49.91.71.54** vend 2 bouquillons de 2009
- Belgique : M. **JAMOULLE 00.32.94.17.06.61** vend chevrettes de fév 2009 écornées, pure race, vermifugées avec papier
- Belgique : M. **PUTMAN 00.32.23.84.37.94** vend chevrettes d'un an, chevrettes et chevreaux de 2008
- Belgique : Mme. **WARGNIES 00.32.63.22.87.34** vend un bouc né en 2009 (origine Ralet et Gamot)

RECHERCHE

- Dép. 40 : M. **HENault 05.58.07.68.23** cherche des chèvres adultes ou des chevrettes pleines
- Dép. 17 : M. **NEUILLER** recherche 1 bouc indemne de caev
- Dép. 49 : M. **RETHORE 02.41.70.39.16** recherche du matériel de fromagerie
- Dép. 76 : M. **DELAHAYE Ch 02.35.57.03.71** cherche 2 chevrettes mottes de 2008 ou 2009

MATERIEL

- Dép. 17 : M. **NEUILLER** vend une armoire frigorifique de séchage (2400€) et une armoire d'affinage (1700€)
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend la salle de traite 10 postes Ligne haute, écluse. (ALFA LAVAL)
- Dép. 24 : M. **LECOMTE 05.53.90.34.25** vend un tank à lait alfa-laval de 800 litres et un cornadis en cascade 23 places

En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".